



Motion, présentée par la CGT Educ'Action 45, la FNEC-FP-FO Loiret et le syndicat SUD Education Loiret.

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale

s/c Madame le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours

Contrairement à ce que vous annoncez, la réforme des rythmes scolaires dans le 1^{er} degré dégraderait les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Le décret que vous venez de publier est rejeté par la majorité des personnels et des collectivités territoriales

- ➔ parce que cette réforme n'apporterait aucune amélioration aux conditions d'enseignement des élèves,
- ➔ parce que la journée d'école n'est pas ou n'est que très peu raccourcie et que l'intérêt de l'enfant n'y trouverait pas son compte,
- ➔ parce que cette réforme si elle était mise en place génèrerait de nouvelles inégalités pour les familles et les élèves, dans le domaine des activités périscolaires,
- ➔ parce qu'elle ne prend pas en compte les conditions de vie professionnelle des enseignants et des personnels territoriaux,
- ➔ parce que nous estimons avoir été insuffisamment consultés,
- ➔ parce que nos obligations de service dépendraient pour partie des collectivités territoriales, par le biais des projets éducatifs locaux.

Considérant que les conditions d'un débat serein n'ont pas été réunies, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, d'abroger votre décret et conséquemment de surseoir à toute modification de la semaine scolaire à la rentrée 2013.

Nous vous demandons aussi :

- ➔ d'abroger les contre-réformes du précédent gouvernement : masterisation, socle commun, livret personnel de compétences, réforme des trois lycées ;
- ➔ de renoncer à la régionalisation de l'orientation, à la décentralisation de la carte de l'enseignement professionnel, à la territorialisation de l'Education ;

c'est-à-dire de ne pas présenter votre projet de loi d'orientation et de refondation de l'école de la République et de rétablir d'urgence les postes indispensables au fonctionnement de l'Education Nationale.

Les organisations signataires :
CGT Educ'Action 45, Syndicat SUD Education Loiret, FNEC-FP-FO